

Lou polhin

Autor(en): **Moratel, J.-L.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 17

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212086>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

lorsqu'il allait prendre son bock, il s'animait, il s'excitait dans d'inévitables conversations qui tournaient parfois à la dispute. Il retrait chez lui complètement énervé et bon seulement à s'aller mettre au lit, où l'insomnie lui tenait souvent compagnie. Son caractère, sa santé, son travail, palissaient fort de cette perpétuelle agitation.

Aussi, un beau jour, en homme sage qu'il est, il se dit :

« Allons, mon vieux, ça ne peut plus aller comme ça ; si tu continues cette existence enfiévrée, agitée, ça tournera mal. Du reste, toute cette agitation n'avance à rien. Tu te fais du mauvais sang et des ennemis, sans aucune raison. Cessons les feux ! Arrêtons les frais ! »

Et, de ce moment, il n'ouvrit plus un journal. Si, pourtant, le *Conteur*, de temps en temps, pour voir comment il se porte et s'il souffre beaucoup de la crise.

Le calme, la sérénité d'esprit, la bonne digestion, le sommeil, sont peu à peu revenus, et notre ami est maintenant heureux, autant qu'on peut l'être en des jours tragiques comme ceux que nous vivons. Il sait que la guerre dure toujours, parce que la cherté croissante de la vie et la rareté persistante du travail l'en informent. Il le sait aussi par les appels incessants adressés à sa générosité — car il n'est pas un égoïste — au nom d'œuvres philanthropiques innombrables. Enfin, les conversations auxquelles il assiste le renseignent bien suffisamment, à son avis, de ce qui passe dans le monde. Il ne prend guère part, par prudence, à ces conversations, de peur de commettre quelque impair, par défaut d'une connaissance exacte des événements. Mais si, dans un entretien animé, il a hasardé quelque avis, c'est toujours le plus sage, le plus raisonnable de tous et l'on est obligé de lui donner raison. Exempt de cette excitation incessante que cause et entretient, en un pareil temps, la lecture des journaux, il a gardé l'esprit sain, la réflexion intacte, l'indépendance complète de la pensée, et juge de tout avec beaucoup plus d'impartialité, de justesse, de modération et de bon sens que ceux qui sont en plein dans le mouvement.

Vrai, quand on y songe, cet ami a choisi la bonne part. J. M.

LOU POLHIN

A nos jeunes Vaudois, si facilement enclins à mépriser le bonheur qu'ils ont sous la main, pour s'en aller courir les risques de la fortune à l'étranger, rappelons cette fable patoise de Moratel, toujours jolie et toujours de saison.

Pri dé Velarimboud onn' égua dè polhin
Herbavè son petit io on tsamp dè sainfin
A sa fam ti lè dzors noutron saintion medzive,
Et quand l'irè bin chou, à l'ombrou sè cutzivè ;
Et pus decé delé on lou véiai trottà,
Troblha l'idie dau ru, chu l'herba sè vuta,
Quò l'aval cru portant qu'int menant dinche dzoufou,
L'arai dein s' n'esprit léssi veni l'innoùiou,
Et qu'on l'avai oïu, dein lon bin a plhin mor,
Souspira lou matin aprè la fin dau dzor ?
Vouaitze qu'onna vépra le prein son grand coradrouz :
« Mère, vò fò deman tzandzi dè patouradrouz :
Le chantou que por mè ci sainfin l'è mò-zan,
Et que dè noutron ru l'idie ne mè vò ran.
Chovant quan l'è medzi mè vint à but dè randré :
« La golaire mè prein, et la mort mè va prandrè ».
La mère lai repond : « Dèman no partetrins
Fò bin chòva la via au plhe bi dai polhins. »
L'òba lou landeman à pinna blhantzaiive,
Que por viton parti lou polhin dzemelhivè.
Enfin, aò grand galop lou vaigüè frou daò prà.
La mère devàli li tzertza l'amodourà,
Montout sin s'arretà per dai poutès tzerairès,
Chu dai crets tot plhoumas, couvès dè buezonnairès
Ne traövont a medzi quié dai mègrons felàs ;
Et daò pourro polhin la fam ne passè pas.
Tot parà, bin lassà aprè tant dè trottaiès.
Le fa tota la né dèi puchantès rombillaiès.

Ma onna droblha fan lou tint lou dzor d'apri.
Benivan dè traöva dèi folhès dè mauri.
Lai simblhè que son tzamp n'irè p'oucer tant eroüion.
Adu lès d'jus dè fou, adu lè chots dè dzodion :
Le tint l'oroblie bass' et iè trinnè lou pi.
Adonc dè son valet la méré l'a pedi ;
Per lé sandais dèi bons tout bounamein lou trinnè,
Et pus tandi la né aò sainfin lou raminné.
D'abo que lou polhin lai a betà lou nai ;
« Ah ! ah ! vouaitze, so dit, on vretablhon gournai
Vouaitze on bon païs, onna prali superba !
Et pus de la bou'n'idie ! Et pus dè la bou'n' herbà !
On ne paò traövà mè ; ne fò alla plhe lhin :
Ah ! que no z'ou bin fè dè quitta lou sainfin ».

Mà lou se l'ao revint... Vouaiqué lon tzamp !... l'Erbo- [gne !

Et lou polhin l'è prai d'onna gròcha vergogne, —
« T'ira tru bin, mon fè, et t'a volhu tzandzi !
L'è la vatz' inradja que t'aret corrodzi.

J.-L. MORATEL.

AU DRAPEAU !

Nous avons publié, il y a trois semaines, une pièce de vers intitulée : *Au Drapeau fédéral*, composée par M. de la Rive, à l'occasion d'une fête de la Société fédérale des officiers, à Genève, en 1851.

Voici maintenant une autre pièce de vers, tout fraîchement éclose, et qui, elle aussi, est inspirée par l'amour de la patrie et du drapeau suisses. Son auteur est M. H.-L. Bory, instituteur, secrétaire de la Société cantonale vaudoise de gymnastique.

Dans un moment où l'on s'efforce de dissiper les divergences qui se sont produites, à propos de la guerre, entre Suisses de race latine et Suisses de race germanique, et d'effacer leurs regrettables effets, il n'est pas inutile, sans doute, de donner le plus de publicité possible à toutes les manifestations procédant d'un amour sincère pour la patrie suisse, à laquelle tous les Vaudois, pour attachés qu'ils soient à leur canton, entendent rester à jamais fidèles.

Les vertus, l'honneur, c'est la sève,
C'est le sang qui coule à plein bord
Dans le cœur d'un peuple qui rêve
De rester libre et d'être fort !...
PIERRE DUZÉA.

Gymnastes, fils des anciens peuples,
Au cœur sensible et généreux,
En face du monde en furie,
Rassemblons nos fiers contingents,
Et veillons, fermes, diligents,
Sur le salut de la Patrie !

Quand tant d'héroïques soldats
Luttent atrocement, là bas,
Pour le Droit et pour la Justice,
Gymnastes du pays romand,
Entourons tous fidèlement
L'emblème sacré de la Suisse !...

Amis, sans reproche et sans peur,
Gardons-nous du repos trompeur
Qui rompt des forces l'équilibre,
Faisons trêve à nos différends
Et, cœur en haut, serrons les rangs,
Pour l'honneur de la Suisse libre !...

Que l'on contemple au vent des soirs
Les étendards de nos Pieds-noirs
Flottant dignement, côte à côte,
Avec ceux, non moins glorieux,
De nos Bourgeois marchant, comme eux,
A la victoire, tête haute !...

Au milieu de l'Europe en feu,
Plus que jamais formons le vœu
De bannir tout ce qui divise,
Chassons du tréfonds de nos cœurs
La jalousie et les rancœurs,
Qui font mentir notre devise !...

Et si le destin veut qu'un jour
L'on nous attaque à notre tour,
En violant notre frontière,
Que nos gymnastes, sur le front,
Tels des lions, vengent l'affront
Fait à la Suisse tout entière !

Oui, camarades, garde à vous !
Du vieux Drapeau, d'un œil jaloux,
Gardons l'antique renommée.
Unis et forts dans l'amitié,
La poudre au sec et l'arme au pied,
Veillons sur la Patrie aimée !...

H.-L. BORY.

AUX PAYS DE LA GUERRE

Les « mésanges bleues ». — Ce sobriquet vient du front français : Il s'ajoute à la collection des mots qui composent l'argot déjà si riche et si imagé des tranchées, dit le *« Figaro »*. Et sait-on à qui il s'applique ? Nous le donnons en mille...

Les poilus ont trouvé ce mot charmant, ce joli nom d'oiseau pour désigner... les gendarmes. Ne souriez pas ! Le surnom, pour inattendu qu'il soit, n'en est pas moins assez exact. Le nouvel uniforme de « Pandore », où le bleu horizon et le blanc se confondent, a-en effet, un peu la couleur délicate et tendre du plumage de la mésange.

Et n'est-ce pas une preuve nouvelle du bon esprit qui règne parmi les soldats français qu'ils aient donné ce sobriquet si gracieux à leurs camarades de la maréchaussée qui, là-bas à l'arrière, sont les pions sévères de ces collégiens admirables !

Le droit de chômage. Voici un joli mot encore, que rapporte aussi le *« Figaro »*. Il la donne pour absolument authentique.

Un de nos amis, dit-il, engage la semaine dernière une femme de ménage pour venir de huit heures du matin à midi, à raison de cinquante centimes l'heure, plus le déjeuner.

Samedi, elle dit à son nouveau patron :

— Je ne reviendrai pas demain. Je vais passer tous mes dimanches à la campagne, chez des amis.

— Alors, vous resterez un peu plus longtemps lundi ?

— Oh ! non, monsieur. Je ne travaille jamais l'après-midi. Je vais aux Tuileries, au bois de Boulogne, aux Buttes-Chaumont. J'ai besoin de prendre l'air.

— Vous avez donc des rentes ?

— Pas du tout. Mais je ne suis pas dépensière. Avec les deux francs que me donne monsieur et mon indemnité de chômage, je suffis très bien à mes besoins.

C'est comme ça ! — M^{me} ... a engagé une nouvelle bonne, une jeune fille de la campagne encore toute naïve :

— Dites-moi, Sophie, quand je vous envoie m'acheter quelque chose dans un magasin ou faire un paiement, il vous faut marchander un peu. Vous payez toujours tout ce qu'on vous demande. Vous semblez ne pas vous douter que par le temps qui court l'argent est rare ; il importe de l'économiser.

La brave fille prit bonne note de la recommandation.

Le lendemain, on apporte, pour sa maîtresse, une lettre non affranchie et venant de Paris.

— Il y a cinquante centimes à payer dit le facteur en tendant la lettre à la bonne.

— En voilà 25 répliqua la jeune fille, si vous ne voulez pas, vous pouvez la garder.

Le chef-d'œuvre du Répertoire. — Le *Conteur* se fait un plaisir de signaler à ceux de ses lecteurs qui sont amateurs d'opéra, le volume de M. Ed. Combe, rédacteur à la *Gazette*, que vient d'éditer la maison Payot et Cie. Ils y trouveront, écrites avec clarté et élégance, des analyses de tous les ouvrages du répertoire courant, accompagnées de notices sur les auteurs et sur la pièce. Ce livre est indispensable à qui veut jouir pleinement d'une représentation lyrique.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAIT

Julien MONNET, éditeur responsable.
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.